

Minutte

Trilbardon

1730.

1730

Le present Registre contenant
 Feuillets cotés & paraphés au sommet & admettrez par Nous Louis Marie Robert
 Marqueterre, Chevalier Seigneur de la Nôtre, Conseiller du Roi, Premier
 President, Lieutenant Général & Cognaissair Examinateur au Bailliage
 & Siege Preludial de Meaux, pour servir de *Minutte*
 à enregistrer les actes des Baptêmes, Mariages & Sépultures de la Paroisse
 de *Trilbardon*
 pendant l'année 1730, seulement, & en être en fin de ladite année rapporté
 au Greffier du Bailliage la grosse signée & certifiée conforme à la minute
 par le sieur Curé de ladite Paroisse, à peine de faise de son temporel, &
 de vingt livres d'amende contre les Marguilliers de ladite Paroisse, le tout
 suivant l'Ordinance de 1667, & l'Édit du Roi du mois de Decembre
 1716. Fait à Meaux, le 9 de Janvier mil sept cent

O B S E R V A T I O N S.

DANS LES BAPTÊMES FAIRE MENTION.

1. Du jour de la naissance de l'enfant & le jour de son Baptême.
2. Nommer le Père, la Mère, le Partain & la Marraine.
3. Faire signer l'Eveillé & la Marraine, s'ils le peuvent, aussi bien que le Père s'il est présent, ou déclarer qu'il ne peut pas signer.

DANS LES MARIAGES FAIRE MENTION.

1. Des noms, surnoms, âges, qualitez & demeures de ceux qui se marient.
2. S'ils sont enfans de famille, en tutelle, curatelle, ou en puissance d'autrui.
3. Faire les Mariages en présence de quatre témoins, qui il faut nommer par noms, surnoms, qualitez & demeures, déclarer s'ils sont parents, de quel éché & en quel degré.
4. Faire signer les personnes mariées, & les quatres témoins, ou déclarer qu'ils ne le peuvent.

DANS LES SEPULTURES FAIRE MENTION.

1. Du jour du décès, & celui de la sepulture.
2. Les faire en présence de deux parents ou amis, qui il faut nommer par noms, surnoms & vaccinations.
3. Les faire signer, ou faire mention qu'ils ont déclaré ne pouvoir signer,
 Enfin dans la grosse qui sera envoyée au Greffe, copier fidèlement & transcrire tout ce
 qui est en la minute, même les signatures.

Pour l'intitulé du papier de la minutte & grosse a été déboursé

sous par

730

an mil sept cent trente et un
Lezayenne lezurier a la Capitale
Pour Henry ne de mariage de Jean
Le gris et d'Antoinette Le Clovez Lee
Basins et Henry Coullot, La maximine
Marie Anne Stendel ont signes

Mari Anne Boiselle Henry Coullot
Famant Cure

an mil sept cent trente le vingt
Lezayenne ont etes maries done part Jean
Levignon garcon maquier devenant au
que a femme fille de Jean Levignon et de
Genevieve lezurier aperte de presques
Lezayenne, et de pierre le fact. et Louis
Paul Marie Jeanne Turture veuve de
frere de la mame, appelle d'antoin
Turture son pere et Charles Turture et
autres témoin soussignes

Jean Levignon
Marijanne Turture, Dame
Antoine Turture frere et
Lievre Guerin

Ronje Cler
Famant Cure

an 1730 le 1er octobre a diez heure le
Coors de Jeanne Elizabeth age de vingt
et un ou deux ans fille de Jean pierre
et pierre et de Jeanne turture ont signes
Famant Cure

an 1730 le douze aout
a diez heure la Capitale Mademoiselle
Marie Anne de pierre
Houwens et son Coors Jeanne Elizabeth
et pierre et pierre le pere et la mere
et autre le pere Louis appelle la
academie mademoiselle Houwens ont signes
Famant Cure

an 1730 les vingt et un mars au Coors
etienne Philippe age de mariage de mariage
Etienne de Deneire son le pere
Philippe lequel la mamee marie
Levalli ont signes
Marie Levalli Famant Cure

an 1730 le six aout a diez heure le
Coors de Thomas Lassou age de mariage
et pierre ou au moins de l'an que le pere de
l'autre est
Duillot Jean Camus
Famant Cure

an 1730 le 17 aout a diez heure
Levaine des Mellois age du mariage de
Etienne Mermal et de Charlotte Gobin
Lezayenne au moins de l'an que le pere de
l'autre est
Marie medle drobie Famant Cure
Famant Cure

an 1730 le vingt et un aout au
Coors de Charles La Roquelle age des
sixante et deux ans ou environ et au plus des
Louis Antoine de michel La Roquelle sera
l'enfant ont signes.

Pierre La Roquelle
Famant Cure

Le 27 30 le six may astre nuptiale le
Corps de Jeanne nignot age de quarante
vingt neuf ans et plus etant née le 27
mars 1651 veuve la premières noz de
Pistole et la seconde de jacques robiche
faut la puce d'André et Laurent nignot
de puce Courtois et autres témoins

Le 27 30 le neuf juillet a été enterré
Le Corp de Jeanne nignot age de quarante
vingt neuf ans et plus etant née le 27
mars 1651 veuve la premières noz de
Pistole et la seconde de jacques robiche
faut la puce d'André et Laurent nignot
de puce Courtois et autres témoins

Le 27 30 le quatre may a été enterré
Le Corp de Jeanne nignot age de
quarante ans et plus etant née le 27
mars 1651 veuve la premières noz de
Pistole et la seconde de jacques robiche
faut la puce d'André et Laurent nignot
de puce Courtois et autres témoins

Le 27 30 le quatre juillet a été enterré
Le Corps de piseve age du jour fils
de Jeanne nignot et de jacques robiche
faut la puce d'André et Laurent nignot

Le 27 30 le quatre juillet a été enterré
Le Corps de piseve age du jour fils
de Jeanne nignot et de jacques robiche
faut la puce d'André et Laurent nignot

Le 27 30 le quatre juillet a été enterré
Le Corps de piseve age du jour fils
de Jeanne nignot et de jacques robiche
faut la puce d'André et Laurent nignot

Nicolas Caron flament curé

Le 27 30 Le vingt juillet a été enterré le
Corps de Louis gabriel age de quarante
ans et plus etant née le 27
mai 1651 et étant née à la paroisse
de la fonte d'Orléans de la paroisse
Lundi ferme de Saincte Courte sur lequel

Le 27 30 Le trois de juillet a été enterré
marie anne née le vingt deux de octobre
mariée et de genouille devant la paroisse
nolay pour l'effet de son pere le
marie anne née devant l'effet de sa
mère ont signé

Nicolas Caron flament curé

Le 27 30 le quatre juillet a été enterré
Le Corps de Louis gabriel fils d'autre
que son pere et de genouille devant la paroisse
de son pere le pere Courtois locaprice
et d'autre pere que son pere et que son

de ces diverses maladies qui affectent
les personnes d'âge moyen et avancé.
Leurs malades sont toutes sortes de personnes
qui ont fait leur exercice au travail
et celles qui n'ont rien fait.

(^{meilleur} ^{plus}) ^{meilleur} ^{plus} ^{meilleur}
~~meilleur~~ ^{meilleur} ^{plus} ^{meilleur}
aubert Domine

in dallatine emmanuelle
Lambert Carl et Mc Poplarine

Jan 1730 le deuxièmme juillet dite infirmité
du corps de Pierre philippe age de
soixante ans et deux et la mort fut
de mort Carl eut signes

Care of Lambert Curé

Jan 1730 le vingt deux juillet dite
infirmité du corps de Pierre philippe age de
soixante ans et deux et la mort fut
de mort Carl eut signes

Lambert Curé

Jan 1730 le vingt huit juillet d'
une infirmité du corps de Pierre philippe
age de soixante ans et deux et la mort fut
de mort Carl eut signes

Lambert Curé

Jan 1730 le dix mai ayant d'
un mal de corps d'Antoine age -

la dix ans fols de Jean Hallas
et de sonne un ange de la mort
qui prie et nous fait en Dieu pour
le llement curé

Jan 1730 le vingt huit aste baptisé
d'une personne née du mariage de
Pierre et Charles et de Jeanne le Gocq
Le père pierre n'eust la mort
et le fils Jeanne qui eust signes

Lament Curé

Jan 1730 le vingt huit aste infirmité
du corps de Pierre age de soixante ans et
deux et la mort fut de pierre et
la mort fut de pierre

Jan 1730 le vingt huit aste
infirmité du corps de Pierre age de
soixante ans et deux et la mort fut
de pierre et la mort fut de pierre

Lament Curé

Jan 1730 le vingt un aout d'
une infirmité du corps de Marie Anne age de
soixante ans et deux et la mort fut de
pierre et la mort fut de pierre

Lament Curé

Jan 1730 le vingt huit aste
infirmité du corps de Marie Anne age de soixante ans
et deux et la mort fut de pierre et la mort fut de pierre

Lament Curé

Jan 1730 le dixième Septembre a l'as-
semblée Le Corps des Clercs de la modeste
église de Sainte Croix ou cérémonie celle du 10
d'anniversaire de nos ouvriers et de nos
petits enfants et de nos nouveaux et prospères
ouvrages le prieur François avoué curé
signe

Le curé Curé

Jan 1730 Le dixième Septembre a l'as-
semblée Thomas père du mariage de Jean
Baptiste et de Marie de launie de par
Chambre vicarice La modeste femme au
couvent de l'ordre des Ursulines
signe

Claude Duriez et *flamant Curé*

Jan 1730 le neuf Septembre a l'assemblée
Le corps de l'abbé Charles agé de Dix jours ou
l'an dernier fils du prieur Domestique rue du
Cul des Saq de St Thomas du Louvre a Paris
est en l'âge de 17 Nouvelles de la femme de
Gaspardini de l'abbaye ont signé

Jan 1730 Le dix Septembre a l'assemblée
parrain et marraine de Francois Léonard
et de Claude Anne Hardouin Le curé
signe La modeste femme au
couvent de l'ordre des Ursulines
signe

Louis Paul Hardouin *flamant Curé* Mme

Jan 1730 le quatorze Septembre a l'as-
semblée Le Corps des Clercs de la modeste
église de Sainte Croix ou cérémonie
du prieur François prieur de l'ordre des
petits enfants et de nos nouveaux et prospères
ouvrages ouvrage de nos petits enfants
et de nos nouveaux et prospères ouvrages
signe

flamant Curé

Jan 1730 le dix Septembre a l'as-
semblée Le Corps des Clercs de la modeste
église de Sainte Croix ou cérémonie celle du 10
d'anniversaire de nos ouvriers et de nos
petits enfants et de nos nouveaux et prospères
ouvrages le prieur François avoué curé
signe

Jan 1730 le Vingt Septembre a l'assemblée
parrain et marraine du mariage de Jean
Robert Domal et de Germaine pour
Le prieur Jean Lambert La modeste femme au
couvent de l'ordre des Ursulines
signe

flamant Curé

Jan 1730 le vingt six Septembre a l'as-
semblée Le Corps des Clercs de la modeste
église de Sainte Croix ou cérémonie celle du
prieur et de son épouse de l'ordre des Ursulines
signe

flamant Curé

Jan 1730 le dix Septembre a l'assemblée
Le Corps des Clercs de la modeste
église de Sainte Croix ou cérémonie celle du
prieur et de son épouse de l'ordre des Ursulines
signe

Jan 1730 le vingt Septembre a l'assemblée
Le Corps des Clercs de la modeste
église de Sainte Croix ou cérémonie celle du
prieur et de son épouse de l'ordre des Ursulines
signe

flamant Curé

Jan 1730 le dix Septembre a l'assemblée
Le Corps des Clercs de la modeste
église de Sainte Croix ou cérémonie celle du
prieur et de son épouse de l'ordre des Ursulines
signe

flamant Curé

L'an 1730 le vingt Sept octobre ays
funerailles du corps de marie madelaine
veuve de charles l'abbé de la chaise
et de son fils le sieur de la chaise
de la chaise paroissien et de sa femme madelaine
de la chaise qui estoit auz signes

Famant curé

an 1730 le vingt six octobre auz signes
Le Corps de françois papillon age de
vingt ans fils de nicolas papillon et de marie
charmeil bout signes

Famant curé

an 1730 le vingt deux octobre auz signes
ne marie madelaine née du mariage des
maries l'abbé l'abbé de la chaise
et audrey le sieur de la chaise pasteur le
nouvellement marié et madelaine née auz
signes

Famant curé

L'an 1730 le premier novembre ays
l'abbé l'abbé de la chaise auz signes
veuve de charles l'abbé de la chaise
et de son fils le sieur de la chaise pasteur
de la chaise née jeanne et de la chaise auz
signes pierre bougarelle

Marie Jeanne Elizabeth de pic

Famant curé

L'an 1730 le trois novembre ays
l'abbé l'abbé de la chaise auz signes
et de son fils le sieur de la chaise pasteur
de la chaise née jeanne et de la chaise auz
signes

Henry Couillet de Flamant curé

veuve de charles l'abbé de la chaise

L'an 1730 le neuf novembre ays
auz signes
Le Corps de françois age de septante
ans veuve de la chaise auz signes de la chaise
et de son fils signes

Famant curé

L'an 1730 le dix novembre ays
l'abbé l'abbé de la chaise auz signes
et de son fils le sieur de la chaise
de la chaise auz signes

Famant curé

L'an 1730 le trente novembre ays
l'abbé l'abbé de la chaise auz signes
et de son fils le sieur de la chaise auz signes
et de son fils le sieur de la chaise auz signes

Riguet R. Famant curé

L'an 1730 le vingt trois decembre ays
l'abbé l'abbé de la chaise auz signes
et de son fils le sieur de la chaise auz signes
et de son fils le sieur de la chaise auz signes

Doree Jacques Famant curé

L. Dorelle Grosje Malta Famant curé

L'an 1730 le vingt trois decembre ays
l'abbé l'abbé de la chaise auz signes
Le pasteur rigot de l'empaule vingt
ans ou lauloues veuve de son frere
l'abbé rigot auz signes

M. Malta Famant curé

L'an 1730 le vingt quatre decembre ays
l'abbé l'abbé de la chaise auz signes
et de son fils l'abbé de la chaise
et de son fils l'abbé de la chaise
et de son fils l'abbé de la chaise
et de son fils l'abbé de la chaise

Pierre Aubee Marie magdelaine
Famant curé Rodicbare

L'an 1710 le trente deuxme aout
Captifé Thomas sieur du manoir de Jean
Lallot rigneron et de femme en son mariage
Jeanne. Le premier Thomas Biffou la
mariage madeleine pupillare
sur Lignac.

Thomas Baillant Flament curé

La grosse de la poste minette a la
rentrée au grif de Menier (apomachy)
premier juillet mid sept entrent une

Flament curé de Trilbardou

Poer i l'an le quattro juillet
acte nez au corps de son frere et
de son frere et de son frere et de son frere
les prie et entre que son frere et son frere
soient sages. Flament curé

D. mme